

Communiqué de presse

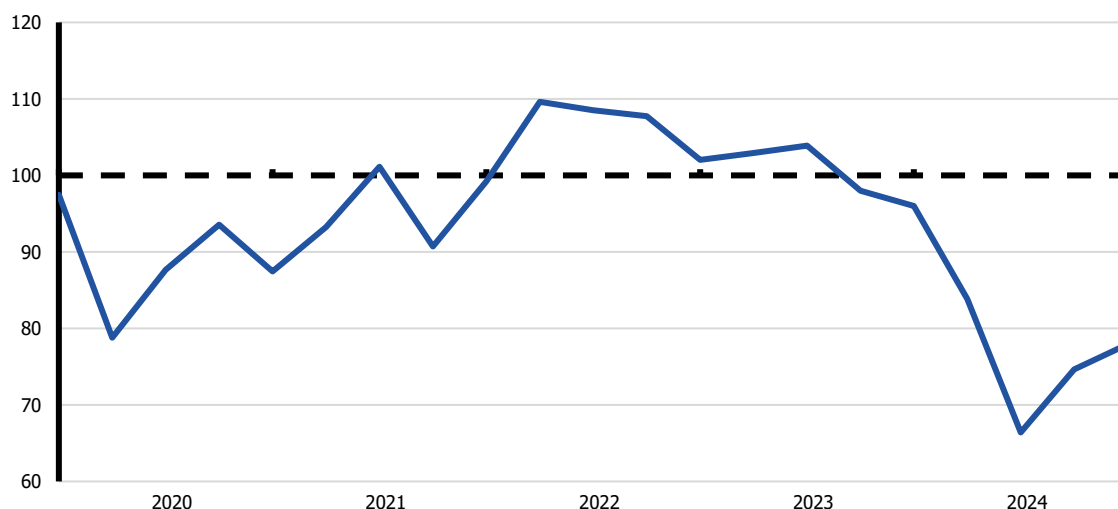
Nouméa, lundi 10 mars 2025

L'IEOM publie les tendances conjoncturelles du 4^e trimestre 2024

Au quatrième trimestre 2024, la **Nouvelle-Calédonie demeure profondément affectée par les conséquences des émeutes** de mai 2024. Après un plus bas historique enregistré au deuxième trimestre, **l'ICA progresse légèrement (+3,3 pts) au quatrième trimestre pour se positionner à 77,9**. Il demeure toutefois **toujours inférieur à son précédent plancher observé lors de la crise sanitaire en 2020 (78,8)**.

De nombreux secteurs de l'économie calédonienne sont toujours directement impactés (extraction minière, métallurgie) ou indirectement affectés par les conséquences des émeutes (immobilier, commerce, agriculture etc.). La plupart des indicateurs stagnent à des plus bas historiques. Quelques-uns pourraient esquisser une amorce de reprise qui reste à confirmer (le nombre de croisiéristes visitant le territoire a timidement progressé).

Indicateur du climat des affaires (ICA)
(100 = moyenne de longue période, 1999-2024)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEOM © IEOM

Lire la publication sur ieom.fr

L'Institut d'Émission d'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 27.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc
Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc